



FAUDRA-T-IL CREER UN #BalanceTonBriseurDeVie ?

La direction, assistée des organisations syndicales représentatives, brise la vie des salariés par une restructuration de MPJ Siège et Réseau dont les conséquences révoltent et dont le résultat laisse plus que dubitatif.

Réorganisation de grande ampleur avec la fermeture de 20 sites PJ, mobilisons-nous pour nous y opposer et soutenir les salariés concernés.

SIGNEZ LA PETITION : <http://www.petitionduweb.com/Petition-non-la-rorganisation-de-mpj-1005140.html>

Plateformes régionales dont la situation géographique retenue interroge soit par la proximité de certaines d'entre elles (GRAND PARIS -TORCY / MONTPELLIER -MARSEILLE) soit par leur absence totale dans certaines régions, rien dans le Sud-ouest, le Nord et l'Est.

Suppression/modification des métiers existants (secrétaire - AJ - gestionnaire) :

Fonctions administratives :

Combien de secrétaires resteront à MPJ ? Quelles seront leurs tâches avec la gestion téléphonique, la GED et la numérisation des courriers effectuée au Siège ?

Gestionnaires :

La direction souhaite une meilleure proactivité et le développement de la gestion téléphonique. Avec la mise en place d'une assistance téléphonique à deux niveaux avec mission de médiation, une nouvelle tentative de règlement amiable par le gestionnaire est illusoire.

Que deviendra réellement la fonction du gestionnaire ? Après la tentative de médiation par les consultants téléphoniques, le gestionnaire n'aura d'autre choix que d'envisager l'engagement d'une procédure judiciaire et laissera faire par l'avocat, un rôle proactif des avocats collaborateurs étant également souhaité.

Le gestionnaire n'aura alors plus qu'un rôle de boîte aux lettres et de payeur-opérateur de saisie.

Le gestionnaire n'aura plus, non plus, la satisfaction de voir un dossier terminé, la phase d'exécution étant transférée au Siège. Le rôle d'accompagnement du sociétaire dans la solution de son dossier sera brisée.

Assistants juridiques :

Le (non) choix qui se profile est vécu comme une rétrogradation et les options proposées (consultant téléphonique ou gestionnaire boîte aux lettres-payeur-opérateur de saisie) ne reflètent pas les responsabilités des AJ et les rétrograde à une définition de poste de classe 4.

On peut aussi noter que les seuls AJ qui gardent un poste spécifique sont les AJCMT classe 6 qui disposent d'un représentant manifestement en faveur.

Les métiers de demain ne seront pas ceux d'aujourd'hui

Selon la direction "Personne ne sera laissé au bord du chemin" mais quelle possibilité de reclassement pour une secrétaire ou un juriste qui ne disposent pas d'une spécialisation dans l'assurance et qui souhaiteraient rester au sein du groupe ? Existe-t-il réellement des postes disponibles au sein du groupe MATMUT pour les accueillir ?

Quelles conséquences pour les salariés en cas de refus de ces modifications substantielles, le licenciement ?

Des conséquences pour les CEA et les RA :

Au sein de sa note du 18/10/2018 nommée projet d'évolution de l'organisation de MPJ, la Direction se garde bien de mettre en lumière l'impact qu'aura cette restructuration sur les agences. CEA et RA devront, à minima, accueillir le sociétaire, l'installer en salle Visio, scanner les pièces et les adresser au juriste consultant. Encore des tâches supplémentaires pour nos collègues déjà surchargés.

Pour justifier cette restructuration, la direction invoque :

L'impact négatif qu'aurait le délestage, **SUD rappelle** que le sous-effectif organisé depuis des années en est seul responsable.

Le manque d'équité dans la répartition des portefeuilles, **pour SUD** cela peut être résolu par le recrutement de véritables managers.

Si un pilotage centralisé des flux est possible, si certaines fonctions ne deviennent plus que « télévisuelles » pourquoi alors regrouper les salariés sur des plateformes régionales.

Sud s'étonne que des représentants du personnel élus acceptent de négocier les modalités d'accompagnement de cette réorganisation qui modifie de façon substantielle les contrats de travail et la vie professionnelle et privée des salariés MPJ sans les consulter.

Sud réclame le maintien des sites et des fonctions (nous disons bien fonctions et non emplois) tel que l'intégralité des salariés soit à même de conserver leur poste dans des conditions de travail et de transports décentes.

Selon la direction, cette réorganisation serait mise en place à la demande des téléconsultants qu'importe l'avis des AJ, des gestionnaires et des secrétaires pourtant directement impactés dans leur travail et dans leur vie.

SUD VOUS DONNE LA PAROLE, SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PETITION :

<http://www.petitionduweb.com/Petition-non-la-roganisation-de-mpj-1005140.html>

SUD TRANSMETTRA LES RESULTATS DE CETTE PETITION A M. GOMART

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

<http://solidairesmatmut.wifeo.com/>

solidairesmatmut@gmail.com,

Téléphone 06 66 75 97 84 - Fax : 01 86 95 72 95

